



Coordonnateur SPS - Extension de phase d'activité de niveau 1 réalisation vers niveau 1 conception



Durée
35 heures
5 jours



Prérequis

- Pour la phase Conception le candidat doit justifier d'une expérience de 5 ans en architecture, ingénierie ou Maîtrise d'Oeuvre.
- Les candidats à ce stage devront avoir des aptitudes à prendre en charge des chantiers de grande importance.



Public concerné

Personnes souhaitant exercer la fonction de Coordonnateur SPS sur des opérations de 1ère, 2ème et 3ème catégorie en phases Conception et Réalisation.



Validité
5 ans



Effectif maximum
12 personnes



Qualification Intervenant (e)(s)

Formateur qualifié, détenteur d'une attestation de compétence de formateur CSPS délivrée par l'OPPBTP



Moyens pédagogiques

- Exposés et exercices en sous-groupes suivant des pédagogies actives.
- Entraînement à la prise de parole en public, à l'écoute et l'argumentation.
- Etudes de cas visant à approfondir les bonnes pratiques.



Modalités d'évaluations

- Une évaluation a lieu en continu sous forme de QCM, exercices, études de cas et mises en situation.

- L'évaluation professionnelle par un jury indépendant selon le référentiel de formation de l'annexe II de l'arrêté du 26 décembre 2012 est réalisée en fin de formation.

Cette formation est sanctionnée par une Attestation de compétences de Coordonnateur SPS de Niveau 1 en Conception.

Objectifs

- Pouvoir étendre le périmètre de ses interventions de coordonnateur SPS niveau 1 à des opérations de 1ère catégorie en phase de conception.
- Pouvoir ainsi intervenir sur tous types de chantiers de 1ère, 2ème et 3ème catégories en phases conception et réalisation.

Retrouvez le planning 2025 sur <https://www.formation-dekra.fr/planning-des-formations-csps-2025>

Programme

Préalable :

Lors de l'inscription, le centre de formation valide le dossier de candidature par une analyse documentaire et un entretien vérifiant les connaissances générales et l'expérience professionnelle conformément aux exigences de l'arrêté du 26 décembre 2012.

MODULE SPECIALISATION CONCEPTION

- La coordination en phase conception,
- Etude de cas

Le + DEKRA

Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet





Coordonnateur SPS - Extension de phase d'activité de niveau 1 réalisation vers niveau 1 conception

Modalités d'accessibilité



Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

La formation « Coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS) » est enregistrée au Répertoire Spécifique (RS) des formations certifiantes/habilitantes de France Compétence sous la référence RS5774.

En savoir plus sur notre page « Formations certifiantes RNCP/RS proposées par DEKRA » (<https://www.formation-dekra.fr/formations-certifiantes-rncp-rs-proposees-par-dekra>).